



**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
DAMES - MESSIEURS
PROMOTION IR SUD
20 et 21 Mai 2023 - Golf d'Eauze**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert :

- **Pour les Dames** à une seule équipe Dames par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales Dames
- **Pour les Messieurs** à une seule équipe Messieurs par Club et qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales Messieurs.

Le nombre d'équipes sera limité à 12 pour les Dames et 12 pour les Messieurs, elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Si le nombre d'équipes Dames ou d'équipes Messieurs n'est pas atteint, les places restantes seront reportées dans la promotion Messieurs ou Dames inter région sud **dans la limite de 24 équipes**.

Pour les équipières et équipiers : (voir le règlement général)

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-5)

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

Dames : 6 joueuses/ stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3^{ème} division nationale

Messieurs : 6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

Les 4 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} division nationale

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) **au plus tard le 20 avril 2023**.
Inscription des joueuses et joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) **au plus tard le 12 mai 2023**.
Les droits d'inscription s'élèvent à 250 € par équipe et seront débités sur le compte du club avec sa facturation de licences. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait **après la date limite d'inscription des clubs restera acquis**.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

CLASSEMENT & PRIX

DAMES : Souvenirs offerts par la ffgolf aux clubs montant en 3^{ème} division.

MESSIEURS : Souvenirs offerts par la ffgolf aux clubs montant en 4^{ème} division.